

COMMUNE DE JUSSAC

**délibération :
D_2022_3_3**

SEANCE DU MERCREDI 08 JUIN 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 08 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 15

Date de convocation du : 03 Juin 2022

Votants : 11

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN
Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT
Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur
LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline,
Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL
Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Subventions aux
associations - 2022**

Pouvoirs :

Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame PRADEL Céline, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur
SCIORETO Cyrille, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Suite aux travaux de la Commission "animation, culture, jeunesse et vie associative" réunie le 06 juin 2022, Monsieur le Maire
propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions aux associations **pour l'année 2022 :**

ASSOCIATIONS COMMUNALES	PROPOSITION EN EUROS (€)	PROPOSITION EXCEPTIONNELLE EN EUROS (€)	RESERVE EN EUROS (€)	Observations
OCCE Ecole	3300		2500 (classe découverte)	
APE	2200		1000	
Amicale des Retraités	200			
Anciens Combattants AFN	450			
CAJ	1700			Remboursement des factures ENEDIS
CJRPJ	1000			
Comice Agricole	400			
ACCA Diane Jussacoise			350	Seulement si demande de subvention en dûe forme
Camion RC15		150		150€ création association
Familles Rurales	7700			
Gymnastique volontaire	350			
Jussac Tennis Club	900	300		Voyage Rolland Garros
Retraite sportive Vallée de l'Authre	250			
Ancien U.S.J				Seulement si demande de subvention en dûe forme
Line Danse and Co	150			
Comité des fêtes	2000			
Pétanque Jussacoise	200			
Talents aiguilles	200			
Cantal Ecoute Cancer	150			
Team Lavigne	150			
Jussac Jump				pas de demande de subvention
Retraite heureuse au pré				pas de demande de subvention
SOUS TOTAL	21300	450	3850	

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	PROPOSITION EN EUROS (€)	PROPOSITION EXCEPTIONNELLE EN EUROS (€)	RESERVE EN EUROS (€)	Observations
Donneurs de sang bénévoles	250			
Amicale des Prés Verts	200			
RC St Cernin			250	Seulement si demande de subvention en dûe forme
GVA	700	500		Voyage à Lorient
Handball NRJSC			100	Seulement si demande de subvention en dûe forme
Ping du Pays de Naucelles			150	Seulement si demande de subvention en dûe forme
Vergers de la Vallée de l'Authre	200			
USVA	2000			
SOUS TOTAL	3350	500	500	

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	PROPOSITION EN EUROS (€)	PROPOSITION EXCEPTIONNELLE EN EUROS (€)	RESERVE EN EUROS (€)	Observations
ADMR St Cernin	150			
Prévention routière	50			
GVA Aurillac France St Cernin			50	Seulement si demande de subvention en dûe forme
Restos du Cœur	300			
Épicerie sociale ABC	200			
France Alzheimer 15	100			
ASED Cantal			150	Seulement si demande de subvention en dûe forme
AFAPCA			100	Seulement si demande de subvention en dûe forme
SPA			100	
SOUS TOTAL	800		400	

ASSOCIATIONS subventions exceptionnelles 2022	PROPOSITION exceptionnelle (€)	RESERV E en euros	TOTAL en euros	Observations
Sprinter Club Aurillacois	500	0	500	Championnat de France de chauffeur routier + 2 vins d'honneurs
Secours Catholique	0	500	500	Si ouverture du magasin sur Jussac
TOTAL	500	500	1000	

PROPOSITION (€)	PROPOSITION EXCEPTIONNELLE (€)	RESERVE EN EUROS (€)	TOTAL GENERAL
25 450	1 450	5 250	32 150

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** le tableau des subventions aux associations ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2022 de la Commune au chapitre 65.

Les responsables d'associations :

MR ARNAL (Pétanque Jussacoise), MME PRADEL (APE), MR VIOLLE (CAJ), MR ANDRE (ACCA La Diane Jussacoise), MME DELHOSTAL (Comité des fêtes) et MME MALHERBES (Familles Rurales) **n'ont pris part ni au débat ni au vote.**

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

